



FICHE DE POSTE

CHEF DE DIVISION DE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DU CANNABIS ET DE LA PROMOTION DE
L'INVESTISSEMENT
A L'AGENCE NATIONALE DE REGLEMENTATION DES ACTIVITES RELATIVES AU CANNABIS « ANRAC »

Description du Poste	
Intitulé du poste	Chef de Division de Développement de la Filière du Cannabis et de la Promotion de l'Investissement
Rattachement hiérarchique	Directeur Développement et Promotion de l'Investissement
Missions du poste	<p>Assure sous l'autorité du Directeur Développement et Promotion de l'Investissement et en conformité avec les textes en vigueur les missions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Établir un plan d'action, à court terme, pour la commercialisation et l'écoulement de la production nationale de cannabis au niveau des marchés national et mondial ; - Établir et mettre en œuvre, à court et moyen terme, une stratégie de développement de la filière de cannabis sur la base de la demande potentielle des marchés accessibles au niveau national et mondial.
Activités du poste	<p>Le Chef de Division de Développement de la filière du cannabis et de la promotion de l'investissement, en conformité avec les textes en vigueur, assurera, principalement, les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer et mettre en place la stratégie de développement des filières du cannabis licite en coordination avec les départements ministériels et autres institutions concernés ; - Veiller à l'établissement et à la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie de développement de la Filière du Cannabis au niveau national ; - Elaborer et mettre en œuvre le plan d'actions de soutien des cultivateurs et des opérateurs (formation, encadrement, foncier industriel, aide à l'obtention des autorisations locales, etc.) ; - Assurer la veille et la prospection des marchés du cannabis pour le développement de la production nationale ;
Aptitudes requises	<ul style="list-style-type: none"> • Rigueur ; • Esprit d'équipe ; • Sens d'engagement • Sens de communication ; • Sens de responsabilité ; • Disponibilité.